



**Fiche d'inscription 2017**  
**A la Foulée des 2 clochers**

NOM.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE : ..... CLUB : .....

SEXE : MASCULIN / FEMININ

**PRIX 10 €**

ADRESSE : .....

N° de TEL : ...../...../...../...../..... MAIL : .....

***Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la course.***

DATE : ..... SIGNATURE : .....

**Pièces à joindre impérativement**

Certificat médical justifiant obligatoirement de la non contre-indication à la course à pied en compétition de moins de un an ou la copie de la licence FFA ou FFTRI, chèque à l'ordre de endurance chrono et leur envoyer à BP74 30310 VERGEZE.

3<sup>ème</sup> édition

11,5 Km



# La Foulée des 2 clochers



**Jeudi 25 Mai 2017**

Départ 10H30 – Place du Coudoulié

**GALLARGUES-le-Mtx (30)**

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont individuelles et doivent être effectuées sur le bulletin officiel, à télécharger sur :

***lafouleedes2clochers.wordpress.com***. Le droit d'inscription est fixé à **10 €**. Possibilité de se préinscrire en ligne :

***www.endurancechrono.com/inscription/fr/La\_Foulee\_des\_2***

Les inscriptions seront possibles sur place jusqu'à **09H45**

Si un participant ne se présente pas à la course, le droit d'inscription ne sera pas remboursé. L'inscription ne sera pas prise en compte en cas de dossier incomplet. **Limitation à 300 coureurs.**

**COURSE ENFANTS SANS CLASSEMENT - 2 CATEGORIES - 5/7 ans et 8/11 ans (lot surprise pour tous) pas de classement. Départ à 10h00. Boucle dans le village.**

**Une autorisation parentale est obligatoire pour tout concurrent mineur.**



Course nature de 11,5 km avec un D+136m entre Gallargues le M. et Aigues-Vives, ouverte à toutes et tous à partir de la catégorie cadet (16 ans). Cette course partira en alternance une année de Gallargues la suivante d'Aigues-Vives. Elle est limitée à 300 coureurs.

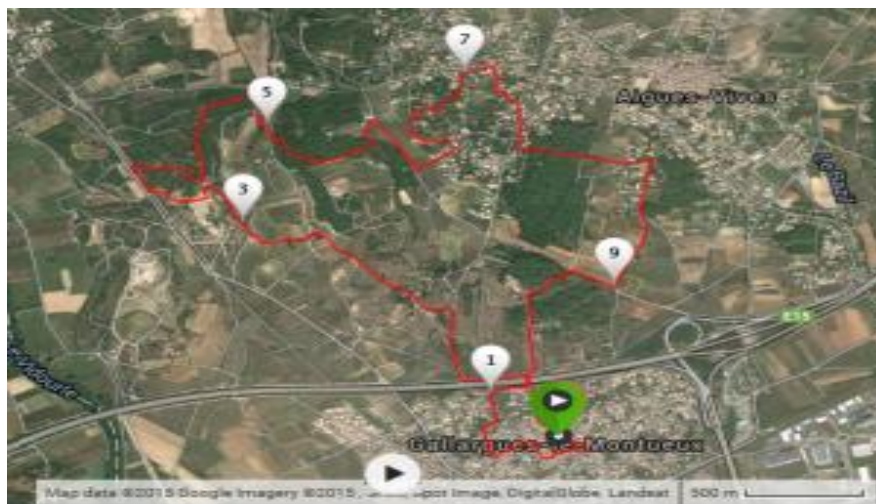
L'autorisation parentale, pour les mineurs, est donnée par la signature du représentant légal sur le bulletin d'inscription.

Chaque participant qui aura sollicité son inscription s'engage à respecter, dans son intégralité, le présent règlement.

Tout concurrent affilié à une des fédérations sportives françaises suivantes : athlétisme, triathlon, doit fournir, avec son bulletin et son droit d'inscription, une photocopie de sa licence de l'année en cours.

Tout concurrent non affilié à l'une des fédérations sportives précitées doit fournir, avec son bulletin et son droit d'inscription, un certificat médical ou sa photocopie de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins d'un an à la date de la course).

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course.



## Organisation : Villes de Gallargues-le-Montueux et d'Aigues-Vives

**Parcours** - Course nature de 11,5 Km effectuée sur une boucle à 85% sur DFCI et monotracte entre Gallargues le Montueux et Aigues-Vives. Des chaussures de type « Trail » sont conseillées. Interdit à tout automobiliste, vélomoteur et cycliste à l'exception des officiels.

**Retrait dossards** - A partir de 08H30 et jusqu'à 09H45 le jour de la course, Place des halles. Table spécifique pour les personnes préinscrites et table d'inscription pour les personnes s'inscrivant le jour de la course.

**Départ** - Fixé à 10H30 Place du Coudoulié – 30660 Gallargues le Montueux

**Ravitaillements** - Deux ravitaillements sur le parcours plus un à l'arrivée

**Sécurité** - Les concurrents sont priés de respecter le code de la route. La sécurité sera assurée par des bénévoles promus pour la circonstance « signaleurs de course », secouristes et Police Municipale.

**Assurance** - Les organisateurs ont souscrit une assurance « dommages corporels et responsabilité civile ». Il incombe aux participants non licenciés, de s'assurer personnellement pour les risques « responsabilité individuelle-accident ».

**Droits à l'image** - Les organisateurs de la course ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et médias sont autorisés à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître. Ces images pourront être prises uniquement à l'occasion de cette manifestation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

**Récompenses** - Un lot sera offert à tous les participants plus récompenses spécifiques pour :

- 1°, 2°, 3° du scratch Homme/femme
- 1°, 2°, 3° Cadet Homme/femme
- 1°, 2°, 3° Junior Homme/femme
- 1°, 2°, 3° Espoir Homme/femme
- 1°, 2°, 3° Séniors Homme/Femme
- 1°, 2°, 3° V1 Homme/femme
- 1°, 2°, 3° V2 Homme/femme
- 1°, 2°, 3° V3 Homme/femme
- 1°, 2°, 3° V4 Homme/femme



Les trois concurrents récompensés du scratch ne le seront pas dans leurs catégories respectives.